

# MONTAUDIN



## Bulletin Municipal N°104



# Sommaire

Mot du Maire	3
État civil	4
 Vie municipale	
Vœux de la Municipalité	5
Commémoration du 8 mai - chantier argent de poche – opération citoyenne	6-7
EHPAD « Eugène Marie »	8 à 10
Médiathèque	11
Confinement : témoignages	12-13
Concours des maisons fleuries	14
 Vie associative	
Les P'tits Montaudinois	15
APEI Nord Mayenne et ADMR	16-17
Larchamp handball	18
GJ-ASC Landivy	19
LM Football Club	20
Compagnie théâtrale « Les Saltimbanques »	21
Club de l'Espoir	22-23
Ecole privée Sacré-cœur et Sainte Marguerite	24
 Environnement	
Halte aux dépôts sauvages	25
 Le Bocage Mayennais	
Epi du Bocage	26
	
Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal	27 à 31
	
Infos pratiques	32 à 35

## LE MOT DU MAIRE

\*\*\*\*\*

Personne n'avait imaginé en ce début d'année 2020 qu'une pandémie pouvait se répandre dans le monde, faisant de nombreuses victimes. Le pic de l'épidémie nous a conduit au confinement et cela a été pour nous tous un choc, quelque chose d'inimaginable. Nos habitudes de vie ont été perturbées. Les conséquences de cette épidémie sont immenses et imprévisibles et nous devons rester vigilants.

Je remercie toutes les parties prenantes qui se sont adaptées, comme nous les élus, au jour le jour, à cette situation invraisemblable. Je remercie également le personnel communal qui a assuré la continuité des services, les professionnels de santé, plus particulièrement ceux de notre commune ainsi que la directrice et tous les membres du personnel de l'EHPAD qui ont fait preuve de courage et d'engagement pour répondre aux exigences sanitaires imposées par l'Agence Régionale de Santé afin de protéger notre population.

Nos commerçants et artisans ont été fortement impactés par le confinement. Ils ont vécu une épreuve très difficile. La vie économique s'est arrêtée. Les associations ont dû cesser leurs activités. Une situation totalement inédite.

Les élections municipales se sont déroulées dans ce contexte très particulier. Pour Montaudin, c'est lors du premier tour du 15 mars que tous les postes ont été pourvus. Il faudra attendre la mi-juillet pour que la séquence électorale se termine avec l'élection des représentants des différentes structures intercommunales.

Je remercie les anciens membres du conseil municipal pour leur implication et leur sens aigu des responsabilités.

Le nouveau Conseil Municipal a été installé le 25 mai dernier. J'aborde ce mandat avec sérénité, enthousiasme et confiance dans cette nouvelle équipe.

Les projets de la commune sont reportés. A ce jour, il n'est pas possible de donner de calendrier précis du démarrage des travaux, en particulier ceux de la salle des fêtes.

Une dizaine de personnes ont procédé au désherbage manuel du bourg sur une matinée. Merci à eux pour cette démarche d'intérêt général.

Notre village a des atouts, qualité de vie, services de proximité. A nous de saisir les opportunités pour l'avenir de notre commune et de son développement.

Un nouveau mandat est aussi une nouvelle page qui s'ouvre. Je suis convaincu que nous réussirons ensemble.

Bonnes vacances ensoleillées à vous tous et prenez soin de vous !

Le Maire,  
**ORY Bernard**

Le Conseil Municipal de Montaudin



Photo prise le 18 février 2020 - de gauche à droite :

Au 1<sup>er</sup> rang : Colette Levannier-Patricia Quinton-Bernard Ory (Maire)-Patricia Cogrenne et Cindy Duval

Au 2<sup>ème</sup> rang : Serge Ledauphin (3<sup>ème</sup> adjoint)-Christelle Buchard-Monique Doudard (2<sup>ème</sup> adjointe)-Gérard Lory (1<sup>er</sup> adjoint)-François-Xavier Charlot et Hervé Labbé

Au 3<sup>ème</sup> rang : Christophe Destouches-Michaël Leray-Jacky Lourdais et Éric Champagne

# ÉTAT CIVIL

## Ils sont arrivés ...



**Lyse VISSAULT**, née le **25 décembre 2019** à **FOUGERES**,  
domiciliée « **24, Rue de Bretagne** »

**Mylenna DOUDARD**, née le **5 janvier 2020** à **FOUGERES**,  
domiciliée « **5, Rue de Normandie** »

**James NOSJEAN**, né le **30 janvier 2020** à **FOUGERES**,  
domicilié au lieu-dit « **La Marcoulière** »

**Erine BÉRANGER**, née le **2 avril 2020** à **FOUGERES**, domiciliée au lieu-dit « **La Butte** »

**Lyam GUERIN**, né le **5 mai 2020** à **MAYENNE**, domicilié « **4, Cité de la Gare** »

**Alban UDRY**, né le **15 juin 2020** à **FOUGERES**, domicilié au lieu-dit « **Le Moulin Péan** »

## Ils nous ont quittés ...

✓ **Germaine LEFEUVRE**, décédée le **3 septembre 2019** à **FOUGERES**, domiciliée « **4, Rue de Bretagne** »

✓ **Marie BOUVIER**, décédée le **31 décembre 2019** en son domicile  
« **28, Rue de Normandie** »

✓ **Brahim KAÏD**, décédé le **1<sup>er</sup> février 2020** à **FOUGERES**, domicilié  
« **13, Rue du Stade** »

✓ **Marie-Thérèse CHASSÉ**, décédée le **8 février 2020** à **FOUGERES**,  
domiciliée « **28, Rue de Normandie** »

✓ **Maryvonne MÉRIENNE**, décédée le **15 mars 2020** à **ERNÉE**, domiciliée  
« **12, Les Bergeries** »

✓ **Pierre RÉMOND**, décédé le **17 avril 2020** à **FOUGERES**, domicilié « **19, Rue de Normandie** »

✓ **Chantal JOHAN**, décédée le **29 avril 2020** en son domicile « **2, Place de l'Église** »

✓ **Joseph JOUSSET**, décédé le **20 mai 2020** à **SAINT DENIS DE GASTINES**, inhumé au cimetière de **MONTAUDIN** le **23 mai 2020**



# VIE MUNICIPALE



Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population montaudinoise le vendredi 10 janvier 2020 devant un public nombreux.

Monsieur le Maire a retracé les principaux évènements de l'année 2019.

La Commune a accueilli 14 nouvelles familles et 8 bébés y ont vu le jour.

Monique DOUDARD a présenté sur vidéoprojecteur l'APEI (association de parents et amis de personnes en situation de handicap) qui fêtait son cinquantième anniversaire en 2019.

Un diaporama retraçant les différents évènements de l'année 2019 précédait le verre de l'amitié.



Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à Henri et Béatrice BATTMANN, les nouveaux boulanger arrivés sur la commune en juin 2019.



Lors de cette soirée, Monique DOUDARD et Serge LEDAUPHIN ont procédé à la remise des prix du concours des maisons fleuries de l'été 2019.

# anniversaire du 8 mai 1945



La situation sanitaire et les mesures de confinement liées à l'épidémie de Covid-19 n'ont pas permis de tenir la cérémonie du 8 mai dans le format habituel, le Gouvernement ayant décidé de tenir des cérémonies en format restreint.

C'est ainsi que pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 08 mai 1945, Monsieur le Maire accompagné de Mr Victor Fiault, Président de l'amicale des AFN et Mr Roger Tesnière, porte-drapeau ont déposé une gerbe, sans présence de public, devant le lieu habituel de la cérémonie après la lecture du message de Mr le Président de la République.

## Opération « Chantier Argent de Poche »

Sur la période du 24 juin au 03 juillet dernier, 7 jeunes ont participé au dispositif Argent de poche sur notre Commune.



Ils étaient encadrés par Nathalie, animatrice à la Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ) pour la rénovation du monument aux morts...



Le monument avant travaux



Et par Gérard Lory et Michel Damourette pour le nettoyage du cimetière.



## Opération « demi-journée citoyenne »



Photo prise par René Mérienne qui faisait partie de l'équipe de nettoyage

Le vendredi 3 juillet a été pour nous une belle matinée, même si le temps n'était pas trop rassurant !

Avec notre « chef de chantier », Michel Damourette, nous avons fait du bon travail.

Au final, tout le monde a apprécié de voir un bourg « chic et propre », même si tout n'est pas encore net partout.

Merci aux personnes, qui, sans faire de bruit, vont nettoyer beaucoup plus loin qu'au-devant de chez eux.

Et merci d'avance aux personnes qui viendront nous rejoindre le vendredi matin 7 août.

Pensez à prendre vos outils et à vous inscrire.

# Clin d'oeil de la Résidence Eugène Marie

## "L'ehpad pendant le confinement"

C'est à partir du 9 mars que les visites à l'EHPAD ont été suspendues afin de préserver les résidents du coronavirus qui ont été ensuite confinés dans leurs chambres pendant plusieurs semaines. Comme partout ailleurs, c'est ainsi que la vie à l'EHPAD a été chamboulée et réorganisée. En ces temps d'incertitudes liées au covid 19, l'équipe s'est mobilisée afin d'accompagner, de rassurer les résidents et leurs familles, de maintenir les liens avec les familles par le biais du téléphone, des rendez-vous Skype, de Familéo, de photos, de courriers... L'équipe a fait en sorte que la vie continue malgré tout (Pâques, fête des grand-mères, promenades, animations individuelles...) et que cette période de crise se passe pour le mieux.



Début mai, les visites ont été autorisées sur rendez-vous, sous le barnum en respectant des mesures de sécurité (masques, gestes barrières et distanciation...). Ces visites ont ravi les résidents et leurs familles. Ces retrouvailles ont été chargées en émotions.

En animation, les résidents et l'équipe ont pratiqué l'Art challenge. Il s'agissait de choisir une oeuvre d'art ou une affiche de film et de la reproduire à partir d'objets du quotidien. Certains résidents se sont ainsi rappelés de leurs années théâtre. « Il suffit de peu de chose pour nous remonter le moral », confiait une résidente. Les créations ont ensuite été partagées avec les familles.

La jeune fille à la perle



Nos jeunes filles à la perle





"Auguste et Cinna" d'Étienne-Jean Delécluze



Depuis le déconfinement interne, les animations ont repris : confitures, pâtisseries, chants, ateliers mémoire, repas à l'extérieur...



## Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus pendant cette période de confinement :

- Les résidents, qui dès le début de la crise sanitaire, ont fait preuve de beaucoup de courage et de patience.
- L'équipe de l'EHPAD qui a su s'organiser, toujours présente, force de propositions et en constante adaptation.
- Les familles pour leurs mots, appels, fleurs, friandises et petits-déjeuners, desserts...
- Le collège St-Joseph et la cafétéria U d'Ernée pour du prêt de matériels.



- Les super U d'Ernée et de Gorron, l'entreprise Vaubernier, la boulangerie de Montaudin pour des chocolats, gâteaux et fromages.
- Le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé, l'Education Nationale pour leur soutien humain, moral et matériel.
- Le Conseil d'administration du CCAS pour son soutien.
- Les élèves de l'IFSI pour la réserve sanitaire.



- Toutes les entreprises et professionnels locaux,  
les bénévoles et particuliers pour le prêt  
et dons d'EPI (Equipement de Protection Individuelle) :  
masques, surblouses et visières...



Mr le Maire, Président du CCAS, en visite  
à l'EHPAD pendant le confinement.

### Le Club Famille

Le mercredi 10 juin, l'EHPAD a réceptionné le club famille (petit mobil-home) qui permet d'accueillir les familles des résidents en toute sécurité dans le cadre des mesures barrières contre le covid. Nous remercions la fondation Crédit Agricole ainsi que la Municipalité pour le financement de ce Club famille. Les familles et résidents qui l'ont testé, le trouvent convivial et intime.



# MEDIATHEQUE



## Horaires d'ouverture jusqu'au 31 août

le mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
le mercredi de 14 h 30 à 18 h 30  
le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30  
le samedi de 10 h à 13 h

**Fermeture estivale  
du 04 au 22 août**

**Profitez de cet été pour venir découvrir la médiathèque  
et pourquoi ne pas emprunter livres, cd, revues, jeux vidéo  
pour vous détendre et passer un agréable moment ?**

Vous préférez le format numérique ? En vous inscrivant à la médiathèque, vous accédez gratuitement à la médiathèque numérique proposée par le Conseil départemental de la Mayenne et la Bibliothèque départementale

(Si vous n'êtes pas équipé, la médiathèque peut vous prêter une liseuse sous certaines conditions, renseignez-vous)

**Suite au confinement, toute animation a été annulée jusqu'à fin août mais vous pouvez d'ores et déjà noter les dates et/ou infos de fin d'année qui se profilent :**

• **Septembre**

Vendredi 18 septembre à 10 h : Monti'bouts (séance bébés lecteurs)

• **Octobre**

- Une exposition « Le jardin au naturel » du 06 au 30 octobre dans le cadre du temps fort « Végétal » du réseau lecture du bocage mayennais
- Mercredi 14 octobre de 14h30 à 18h30 : animation avec mini-ateliers sur le thème du jardin
- Vendredi 16 octobre à 10 h : Monti'bouts - spéciale « Jardin »
- Vendredi 30 octobre (horaire encore à préciser) : spectacle sur le thème d'halloween

• **Novembre**

- Programmation en cours pour les 20 ans de la médiathèque
- Samedi 07 novembre de 10 h à 12 h : Ludo'anim avec la ludothèque de Gorron
- Vendredi 13 novembre à 10 h : Monti'bouts

• **Décembre**

- Vendredi 11 décembre à 10 h : Monti'bouts - spéciale Noël
- Spectacle de noël au début des vacances pour les enfants de 3 à 8 ans (date exacte encore à préciser)

**MONTAUDIN**

MÉDIATHÈQUE

Place de l'église / 53220  
**02 43 05 32 93**

*mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr*

Retrouvez-nous sur la page Facebook du réseau lecture  
*Réseau des bibliothèques du bocage mayennais*  
et/ou sur le site internet du Bocage Mayennais  
<https://www.bocage-mayennais.fr/>



## **LA PAROLE AUX HABITANTS DE MONTAUDIN :**

**« COMMENT AVEZ-VOUS VECU LE CONFINEMENT ? »**

On a été choqué au départ. On ne voyait plus personne. Tout s'est arrêté : la gym, les activités, le club, la belote le jeudi. Plus de café chez Lydie, plus de repas au restaurant, nulle part...

- Quel choc de voir l'église fermée ! Plus de possibilité d'aller à la messe nulle part. Même pas pour Pâques ! On n'a jamais rien vu de pareil !
- Heureusement, il y avait la messe à la télé.



- Je me suis tenue à carreaux et je suis restée chez moi. J'avais peur de choper le virus !
  - Moi j'avais peur de me faire contrôler par la police.
  - Pas un chat dans le bourg ! Aucune circulation !
  - Oui, on aurait cru être sur la lune !
  - Ah bon, t'as été sur la lune, toi ?
- On était seul dans les rues, seul au monde.  
-Le si peu que j'allais à Ernée, il n'y avait pas une voiture.  
-Je ne croisais personne.

C'était de plus en plus pénible de remplir l'attestation de sortie, mais c'était normal d'avoir à remplir ça.

Les personnes d'un certain âge et pour lesquelles on craignait qu'elles se sentent isolées ont été contactées par le secrétariat de la mairie. Tout s'est bien passé de ce côté-là.

Madame Bidenne - Directrice de l'EHPAD : « Il y a eu de grosses peurs pendant la montée en puissance de l'épidémie... Il y a eu beaucoup de dynamisme de la part des salariés... Les familles ont offert du muguet, des chocolats pour Pâques... Beaucoup de beaux gestes ! »

Le restaurant « LA BONNE PLACE » : « Ça nous a secoués. Mais ça nous a permis de nous poser. Les gens ont bien réagi. Ils ont montré leur solidarité. Maintenant ça repart tout doucement. »

CHEZ LYDIE : « Heureusement, nous avions encore le tabac, la presse et les jeux pour avoir un peu de contact. Mais le reste nous manquait beaucoup. Pour le bar, c'est bien reparti, mais côté restaurant, ça reprend doucement. »

La boulangerie : « Il n'y a pas eu de baisse de la clientèle. Au contraire, les clients ont joué le jeu et nous les remercions. »

Entreprise Boin : « Les salariés ont pris leurs congés au début et ensuite il y a eu deux chantiers qui ont permis de travailler dans des maisons inoccupées. C'est bien tombé ! On ne se plaint pas. »

Le garage : « Très brutal ! Au début, on savait qu'on pouvait faire fonctionner les pompes à essence mais au niveau du garage on a eu du mal à avoir des informations claires. Et quand on a su qu'on pouvait ouvrir, on ne pouvait pas avoir de pièces. D'ailleurs ça a été difficile pendant tout le confinement. Et ça dure toujours ! »

Ecole Publique « Auguste Lécuyer » : « Au départ, c'était très frustrant. Puis, nous avons découvert que c'était enrichissant. Avec les parents, nous avons développé des relations différentes. »

Ecole Privée « Sacré cœur » : « Les enfants nous ont beaucoup manqué. »

L'IME et l'ensemble des services du pôle enfance de l'APEI NORD MAYENNE ont été fermés dès le lundi 16 mars sur ordre de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Comme pour tout le monde, cela a été un choc ! Une situation « ahurissante » avec la peur de ce qui pouvait se passer : contaminations dans les familles, chez les salariés, inquiétudes quant à une reprise plus ou moins proche...

La direction (directeur et responsables de service) a organisé deux formes d'intervention : une cellule d'écoute téléphonique (composée de psychologues, psychiatre et assistante sociale) pour que les familles puissent appeler en cas de difficultés avec leur enfant, des interventions téléphoniques ou en visio et enfin des passages à domicile pour les familles qui étaient le plus en demande d'aide.

En fait, les familles n'ont pas manifesté autant de difficultés qu'on aurait pu l'imaginer, y compris celles ayant un enfant autiste. Par ailleurs, nous n'avons pas eu de « malades », seulement quelques cas où il a fallu mettre des salariés en confinement pendant 15 jours à la suite d'un contact avec des personnes atteintes par le virus

Aujourd'hui (début juillet) les jeunes sont presque tous revenus à l'IME à raison de deux jours par semaine minimum.

L'épicerie PROXI : « Nous avons eu beaucoup de clients au moment du confinement et puis cela a baissé de moitié après. »

Les infirmières : « Beaucoup de stress, mais on s'est sentis épargnés par rapport aux autres régions. On a eu de l'aide de la part de la mairie pour s'organiser au cas où. »

La pharmacie : « Beaucoup de temps passé à désinfecter, prendre les commandes par téléphone, mettre en place les distances. Sinon les patients ont bien joué le jeu : port du masque, utilisation du gel, distanciation... ».

Voilà où était passé le PQ !!!





## ENSEMBLE, FLEURISSEZ NOTRE QUOTIDIEN

... nos fenêtres, balcons, jardinets, jardins... visibles de la rue

Le passage du jury pour le concours des MAISONS FLEURIES se fera dans le courant du mois de juillet

## DONNONS AUSSI UN PEU DE NOTRE TEMPS

Aidons les employés communaux à entretenir les aménagements et parterres fleuris

2<sup>ème</sup> matinée : Vendredi matin 7 août : 9H – 12H

N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la mairie  
car un casse-croûte est prévu.



## Association "Les P'tits Montaudinois"

Pour la sixième année consécutive, l'association des p'tits montaudinois espère organiser le

### **Marché de noël** le dimanche 29 novembre 2020

Comme prévu, une réunion s'est déroulée au mois de juin pour tenter d'agrandir le bureau et discuter du prochain évènement.

Tout le monde n'était pas présent, le nouveau bureau n'a donc pas été élu mais de futurs membres déjà bien présents pour soutenir l'association s'engageront dans de nouvelles fonctions au mois de septembre. C'est également à cette date que sera prise la décision d'organiser ou non le futur marché de noël. En effet, la crise sanitaire que nous traversons en ce moment n'a malheureusement pas encore dit son dernier mot et ne sachant pas à l'avance les conditions dans lesquelles nous pourrons mettre en place le marché, il ne nous est pas possible de nous prononcer sur son maintien cette année.

Toutefois, nous restons confiants sur sa mise en place et espérons qu'il rencontrera un grand succès. Je vous rappelle qu'il aura lieu à la salle d'activités de la Rabine, le temps des travaux de la salle des fêtes.

Dans l'attente et le plaisir de vous accueillir, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été !

Merci.



**Philippe Chancerel**  
*Président*

## Les handicapés...

### ... une petite leçon de vocabulaire !

« Handicapé », « personne handicapée », « personne en situation de handicap », « personne souffrant d'un handicap », « personne autrement capable », « personne qui a un handicap » ou encore « personne dite handicapée »... Telles sont les nombreuses désignations actuelles d'une certaine différence.

Par commodité à l'Apei Nord Mayenne nous employons souvent l'une ou l'autre des deux premières dénominations mais nous essayons de les éviter car - quand nous disons un «handicapé» - nous identifions la personne à son handicap.

Or, ces personnes ont une particularité mais elles ne sont pas cette particularité. Elles ne sont pas réduites à leur handicap.

Nous voulons considérer la personne en soi et voir sa part d'humanité. D'où l'importance de dire qu'elle a un handicap et non qu'elle est handicapée.

Considérons donc la personne... Elle souhaite - comme vous, comme moi - s'émanciper, choisir, décider et surtout prendre sa place dans la société – et pas celle que l'on aimerait qu'elle prenne !



**Josef Schovanec**

« L'autisme n'est pas un « handicap », c'est « une différence de fonctionnement... La différence ne devient un handicap que lorsque la société ignore ces différences et ne veut pas s'y adapter ».

*Monique DOUDARD,  
Présidente de l'Apei Nord Mayenne*

**Des adultes accueillis dans nos établissements se sont exprimés sur le thème :  
« LE HANDICAP : QUEL TALENT ?! »**

### **Le handicap pour moi c'est ...**

- *Ecrire et lire c'est difficile*
- *En milieu ordinaire ils vont plus vite*
- *Quand on a du mal à se débrouiller tout seul*
- *Avoir du mal à entendre, à voir, à marcher*
- *Quand les gens me regardent drôlement*

### **Le talent, c'est quoi ?**

- *C'est être capable de faire des choses bien.*
- *Je sais jouer de la musique*
- *Je sais faire du théâtre*
- *Je fais des activités informatiques*
- *Je sais faire mon travail*
- *Je fais de la peinture*
- *Je crée des objets en cuir*
- *Je peins des objets pour le Festid'Al*
- *Je crée des objets en bois*



**ADMR**



### **Les Associations ADMR de MONTAUDIN et FOUGEROLLES du PLESSIS**

Le mardi 21 Janvier 2020 à la DOREE, se sont réunis leurs adhérents pour un après-midi convivial animé par des Aides à domicile et Bénévoles des deux Associations autour de jeux de cartes et différents jeux de sociétés. L'après-midi s'est terminé par un goûter où les Rois ont été tirés.



La saison handballistique 2019-2020 se termine, elle laissera un goût d'inachevé. Le COVID-19 nous à tous impacté mais restons motivés 😊.

Le club a cette année, accueilli 68 licenciés dont 34 jeunes de 6 à 16 ans. Grâce à eux, à l'accompagnement des bénévoles encadrants, de l'animateur sportif, Franck TESNIERE pour ne pas le nommer 😊, mis à la disposition du club par la municipalité de Larchamp, la Ligue de Handball des Pays de Loire nous a attribué le Label de bronze pour notre école de Handball. Belle récompense pour tout le travail et la disponibilité de tous. A nous maintenant de confirmer et d'obtenir les suivants.

Notre projet d'ouvrir une section Handfit s'est concrétisé, nous avons pu nous retrouver tous les jeudis soir dans la bonne humeur et la sueur à la salle d'activités de Montaudin. Merci à nos sportives de nous avoir suivis dans ce nouveau challenge. En espérant pouvoir réitérer à la rentrée.

Contact Handfit : renseignements et inscriptions Christelle LERAY : 06 65 08 21 42.

N'oublions pas l'équipes séniors et loisirs.

**Recrutement Larchamp Handball : tu recherches un club dynamique, convivial, LHB est fait pour toi : filles et garçons, joueurs, joueuses, arbitres, coach, ... chacun peut trouver sa place. N'hésitez pas à nous rejoindre. Contact Virginie COUPE : 06.20.99.71.87.**

Concernant la date de reprise des activités, nous devrions reprendre les entraînements début septembre sauf contreordre. Nous prenons les inscriptions dès maintenant pour la réalisation des licences afin d'organiser au mieux la saison à venir.

A vos agendas : le tournoi famille devrait se tenir le 1<sup>er</sup> samedi des vacances de la Toussaint ; la soirée annuelle du club le 1<sup>er</sup> samedi de février.

Bonnes vacances.

Sportivement.

**Le Bureau Larchamp HB.**



# ASC LANDIVY-section foot jeunes

## Bonne saison 2019-2020

Une saison singulière s'achève : intempéries, coronavirus, confinement.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 25 juin à LANDIVY, le président Sébastien CHAUVIN a tenu à remercier les collectivités locales et cantonales pour leurs subventions, la mise à disposition des terrains et des vestiaires, les employés municipaux (traçage, nettoyage, tonte...). Il a aussi remercié les dirigeants, les encadrants et les parents pour leur implication au sein du club, les élus et les présidents des clubs seniors (AS LA DOREE, LANDIVY-PONTMAIN, FOUGEROLLES DU PLESSIS et LARCHAMP-MONTAUDIN) présents.

Le secrétaire Edgar GESLIN, aidé des responsables d'équipes, a dressé le bilan sportif de la saison écoulée. 140 joueurs de (5 à 17 ans) répartis en 12 équipes ont défendu les couleurs de l'ASCL.

L'objectif premier du club est de faire jouer, le samedi après-midi, tous les joueurs présents.

Le mercredi après-midi, sur 3 sites (FOUGEROLLES DU PLESSIS, LANDIVY et LARCHAMP - U7, U9) : l'entraînement a été très suivi : 65 à 70 jeunes. Le ramassage assuré par un car (Voyages CANTIN) explique, en partie, cette assiduité.

Le bilan financier présenté par Jean LEMARCHAND est équilibré pour l'exercice 2019-2020.

La saison 2020-2021 a été évoquée. Les effectifs prévisionnels permettent d'envisager l'engagement du même nombre d'équipes (12), un problème subsiste pour les U15 nés en 2006-2007 : effectif réduit (il faudrait 16 joueurs).

Le problème qui se pose, comme dans plusieurs clubs, est celui de TROUVER des dirigeants, des entraîneurs, des responsables d'équipes.

UN APPEL PRESSANT est donc lancé aux parents, aux joueurs seniors de LA DOREE, FOUGEROLLES DU PLESSIS, LANDIVY-PONTMAIN, LARCHAMP-MONTAUDIN. L'avenir de l'ASCL et des clubs seniors en dépend.

Une journée d'inscriptions est programmée à FOUGEROLLES le samedi 31 Août 2020.

Dirigeants et joueurs pourront établir leur licence en ligne.

### Contacts :

FOUGEROLLES - LA DOREE :

06 82 06 78 75 / 02 43 05 50 24 / 02 43 05 54 24

LANDIVY – PONTMAIN – ST ELLIER – STMARS :

06 20 40 66 43 / 06 76 95 47 35 / 06 19 61 76 80 / 06 36 86 63 85

LARCHAMP - MONTAUDIN :

06 06 40 93 38 / 06 14 25 00 41

Le bureau de l'ASCL-foot jeunes



**BONNES  
vacances!**

# LM FOOTBALL CLUB



L'équipe réserve du LMFC qui évolue en 4<sup>ème</sup> division  
Avec ses nouveaux maillots

L'équipe première se maintient en 2<sup>ème</sup> division dans un championnat de plus en plus compliqué !!

L'équipe réserve termine en milieu de classement de son groupe de 4<sup>ème</sup> division.

Les jeunes ont des résultats satisfaisants et tout se passe bien avec l'ASCL (Groupement de jeunes du canton de Landivry).

Nous recherchons activement des joueurs et des bénévoles, alors n'hésitez pas à nous contacter au : 06.06.40.93.38.

Merci à nos partenaires du club : Epicerie Votre Marché, les pépinières Dauguet, Fabien Hériteau carreleur, le garage Montaudin automobiles, Super U et Promotal d'Ernée, le salon de Mathilde et le salon Brin d'Hair à Montaudin.





La compagnie des Saltimbanques vous a présenté cette année

**« SI JE PEUX ME PERMETTRE »**  
de  
Robert Lamourex

Vous avez pu les applaudir lors des 4 représentations de février à Montaudin. 7 acteurs s'entraînaient tous les vendredis et un dimanche par mois, pour vous apporter larmes et rires.

L'atelier théâtre vous a présenté en ouverture, un extrait de son spectacle :  
**« SHERLOCK HOLMES »**

A leur grand regret, ils n'ont pas pu vous présenter le spectacle en entier prévu en juin dernier, les rassemblements n'étant pas autorisés.

Pour l'année prochaine, nous jouerons une comédie où se mêleront amour, gloire, engagement, écologie, cuisine....

Le titre :  laissez encore un peu de suspense pour la rentrée...

Normalement, les répétitions reprennent le vendredi 4 septembre prochain. La salle des fêtes devant être en travaux, les représentations se tiendront sans doute à la salle d'activités. Nous pouvons donc vous annoncer dès maintenant les dates :

les 6, 7, 12 et 13 février 2021.

En attendant, nous vous souhaitons un très bel été.



# CLUB L'ESPOIR



L'assemblée générale s'est tenue le 23 janvier avec la mise en place d'un nouveau bureau. 3 nouveaux membres y sont entrés suite au décès de Bernard RABINEAU, Co-Président et les départs de Marcel CHÉRAULT et Marie-Thérèse CHAPRON à qui il a été remis un panier garni en récompense des années passées en tant que membre du bureau.



## Le bureau est ainsi constitué :

**Co-Présidents :** Michel GALODÉ et Annick LABBÉ

**Trésorier :** Louis PHILIPPOT

**Trésorier-Adjoint :** Roger FEILLER

**Secrétaire :** Irma CHÉRAULT

**Secrétaire-Adjointe :** Marie-Joseph MALLE

## Les membres :

Madeleine BOISSEL

Albert FOUILLEUL

Monique FRITEAU

Bernadette JOHAN

Georges PELÉ

Josette RABINEAU

Annick TOURNERIE

Nous remercions également les nouveaux membres : Madeleine BOISSEL, Josette RABINEAU et Annick TOURNERIE ainsi que les nouveaux adhérents.



Les Co-Présidents,  
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ

# LES PÉPITES DE L'AMÉRIQUE DU SUD

## MUR À LEDS

écran géant  
en fond de scène  
avec photos et vidéos  
des pays traversés  
comme si vous  
y étiez !

CREATION  
2020



VB Productions • licences ministérielles n°2-1048517 et n°3-1048518  
Faute de ne pouvoir joindre votre organisateur Contactez AC Consultant : 02 99 66 01 01  
email : contact.ac.consultant@gmail.com • de photos sur : [www.ac-consultant.info](http://www.ac-consultant.info)

L'UNE DES PLUS GRANDES ROBES DU MONDE : 6 METRES DE DIAMÈTRE

30 ARTISTES PROFESSIONNELS D'AMÉRIQUE DU SUD

ÊTRE CLIENT PRIORITAIRE, C'EST PRÉ-RÉSERVER 3 MOIS AVANT ET PAYER 1 MOIS AVANT LA DATE DU SPECTACLE

**LUNDI 26 OCTOBRE 2020 à 14 h 30**

Espace Culturel Colmont - Parc d'Activités des Besnardières - 53120 Gorron

**MARDI 27 OCTOBRE 2020 à 14 h 30**

Salle Les Angenoises - 55 Rue du Maine - 53960 Bonchamp Les Laval

**JEUDI 05 NOVEMBRE 2020 à 14 h 30**

Salle Festive de l'Espace Saint-Fiacre - 53200 Château Gontier Sur Mayenne

Règlement par chèque à l'ordre de Générations Mouvement -

Fédération de la Mayenne - 76 Bd Lucien Daniel - 53000 Laval

TARIF GROUPE GENERATIONS MOUVEMENT : 35 €

**Ecole Sacré-Cœur - Montaudin**  
**Ecole Sainte Marguerite - Saint Berthevin la Tannière**  
**APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)**  
**OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)**

Les parents ont confectionné des gâteaux et ont participé à leur vente lors du marché de Noël organisé par l'association « Les P'tits Montaudinois », le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Le vendredi soir, 13 décembre 2019, l'APEL a offert un spectacle aux enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), à la salle des fêtes de Saint Berthevin la Tannière. Il s'agissait de « LA LUTINE MIKADO ».

A la fin du spectacle, les enfants ont chanté « Le nécessaire » d'Aldebert.

Ce même soir, la municipalité de Saint Berthevin la Tannière a offert un goûter aux enfants.



Le lundi 6 janvier 2020, les enfants de chaque classe ont eu la joie de découvrir des cadeaux. Ces derniers ont été financés par l'APEL pour Noël.



Un grand merci à l'association « Les P'tits Montaudinois » qui a offert des jeux pour les classes.

Comme tous les ans, l'OGEC a participé à l'opération « Œufs de Pâques » au profit des écoles catholiques de la Mayenne. Un pourcentage de la vente est revenu pour le RPI.

La dernière action mise en place par l'association des parents d'élèves, a été la vente de brioches.

En raison de la crise sanitaire, le projet « Défi Class'Energie » avec l'association Synergies 53, n'a pas pu aboutir fin juin 2020. Il se terminera fin décembre 2020.

**L'équipe éducative, les élèves et les parents  
vous souhaitent un bel été 2020  
et de bonnes vacances.**



# ENVIRONNEMENT

## Halte aux dépôts sauvages



**Les dépôts sauvages sont interdits par la loi. Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique peut faire l'objet de poursuites donnant lieu à des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €.**

Les déchets doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet : emballages, verre et ordures ménagères dans les points de propreté. Les gros cartons, électroménagers, polystyrène, films plastiques, meubles... sont à déposer dans les déchèteries.

### LES POINTS DE COLLECTE À MONTAUDIN



Rue du Stade



# INFORMATIONS DU BOCAGE MAYENNAIS



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...). A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

## Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...
- **L'atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : Création de décos de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Une randonnée à la découverte de Chailland en 2019



Des ateliers peinture pour apprendre et se détendre

## Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.  
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du

Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

epidubocage@orange.fr

@epidubocage

# COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 08 janvier 2020



## DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN IMMEUBLE SIS « 4, RUE DES POULES »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner des biens soumis au droit de préemption urbain déposée par Me LE LAY, notaire à MAEL CARHAIX (22) concernant la propriété de Mr Francis SHEPHERD. Ces biens se situent « Rue des Poules » et sont cadastrés section B n°67-69 et 70, d'une contenance totale de 123 M2.

Considérant que la demande de préemption concerne les biens dans son ensemble, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renoncer au droit de préemption dont dispose la Commune. Cependant un contact sera pris près des futurs propriétaires pour la parcelle section B n°67 d'une contenance de 36 M2 et qui se situe à côté du garage communal.

## DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN IMMEUBLE SIS « 2, RUE DE NORMANDIE »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain déposée par Me RIOU, notaire à LAVAL concernant la propriété de Mr et Mme Christian BOIN. Ce bien qui se situe « 2, Rue de Normandie » est cadastré section B n°83, d'une contenance de 529 M2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renoncer au droit de préemption dont dispose la Commune.

## CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE REMPLACEMENT DU LAVE-VAISSELLE DE LA CUISINE CENTRALE

Monsieur le Maire fait savoir qu'il est urgent de procéder au remplacement du lave-vaisselle de la cuisine centrale. Après consultation près de 3 sociétés, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir la Société FCPL et autorise Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 11 003,00 € HT soit 13 203,60 € TTC.

## DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE FORMULÉE PAR LA COMPAGNIE THEATRALE « LES SALTIMBANQUES »

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Compagnie théâtrale « Les Saltimbanques » qui sollicite le Conseil Municipal pour aider au financement d'une nouvelle table de mixage d'une valeur de 760 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, considérant que cette association est engagée dans la vie locale, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 380 €, soit 50 % du coût TTC de la table de mixage.

## CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET MAYENNE HABITAT

Dans le cadre du projet de construction de 4 logements locatifs sociaux individuels sur la parcelle située « Rue de Normandie », Monsieur le Maire fait savoir que Mayenne Habitat soumet au Conseil Municipal une convention et un mandat de maîtrise d'ouvrage qui ont pour objet de régir les obligations des parties durant la réalisation de l'opération.

Mayenne Habitat se porte acquéreur du terrain viabilisé au prix correspondant à l'estimation des Domaines, dans la limite de 30 € HT le M2 et de 375 M2 de terrain par logement construit. Cet organisme prend en charge les frais de transaction et de géomètre. Le terrain sera rémunéré après signature de l'acte.

Dans le cadre des travaux de viabilisation de ces logements locatifs sociaux, la commune confie à Mayenne Habitat la mission complète de maîtrise d'ouvrage.

Le taux de rémunération pour cette mission est fixé à 5 % sur une estimation maximale de 60 000 € HT (soit 15 000 € HT par lot).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune et Mayenne Habitat et le mandat d'ouvrage délégué rappelant les conditions d'intervention de Mayenne Habitat.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Commentaires sur la démographie :

Le dernier chiffre Insee publié est de 923 montaudinois (908 population municipale + 15 population comptée à part). Notre population augmente de 0.4 points par an, ce qui fait 2 % sur 5 ans.



Réunion du 12 février 2020

## ATTRIBUTION DES MARCHES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation en procédure adaptée a été réalisée afin de retenir les entreprises en charge des travaux. Ce marché allotri se décompose en 12 lots.

Après avoir procédé à une analyse des offres reçues au regard des critères d'attribution retenus pour ce marché, et après en avoir exposé la teneur, Monsieur le Maire :

- ⇒ Propose au Conseil Municipal de retenir les entreprises jugées les mieux disantes pour tous les lots sauf le lot n° 4.
- ⇒ Propose de déclarer le lot n° 4 infructueux, au regard de la grande différence entre le prix de l'offre unique et l'estimation. Ce lot fera l'objet d'une simple consultation et pourra être attribué lors d'un prochain Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de retenir les offres des entreprises jugées mieux disantes dans le cadre de la consultation réalisée pour les travaux de réhabilitation pour un montant total de 604 970,33 € HT soit 725 665,92 € TTC.

↳ Autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation pour le lot n°4 déclaré infructueux.

↳ Habilite Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir et à engager les dépenses nécessaires.

#### DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN IMMEUBLE SIS « 1 ET 3, RUE DE NORMANDIE »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain déposée par Me FRITZINGER, notaire à ERNÉE concernant la propriété des Consorts HUARD. Ce bien qui se situe « 1 et 3, Rue de Normandie » est cadastré section B n°30, d'une contenance de 469 M2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renoncer au droit de préemption dont dispose la Commune.

#### DENOMINATION DU TERRAIN A LOTIR « RUE DE NORMANDIE »

Dans le cadre de la construction future de pavillons individuels par Mayenne Habitat, Monsieur le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de procéder à la dénomination de ce terrain à lotir appartenant à la Commune, cadastré section B n° 881 - 882 et 1019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, nomme ce terrain « Résidence des pommiers ».

#### Réunion du 05 mars 2020

#### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

##### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 148 916,71 € et un excédent d'investissement de 147 221,83 € ramené à 90 934,16 €, compte-tenu des dépenses engagées en 2019 mais non payées d'un montant de 56 287,67 €.

##### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le compte administratif 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 20 443,05 € et un excédent d'investissement de 50 331,18 €.

#### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

##### BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE

Le budget primitif 2020 s'équilibre de la façon suivante :

- ↳ en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de : 1 022 220,00 €
- ↳ en recettes et dépenses d'investissement à la somme de : 1 185 073,00 €

##### BUDGET PRIMITIF 2020 DU LOTISSEMENT DES LILAS

Le budget primitif 2020 s'équilibre de la façon suivante :

- ↳ en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de : 66 453,87 €
- ↳ en recettes et dépenses d'investissement à la somme de : 60 452,37 €

##### BUDGET PRIMITIF 2020 DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le budget primitif 2020 s'équilibre de la façon suivante :

- ↳ en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de : 37 727,00 €
- ↳ en recettes et dépenses d'investissement à la somme de : 93 727,00 €

#### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2020

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, votent les taux des taxes directes locales 2020 ainsi qu'il suit, avec le maintien des taux :

- |                    |   |         |
|--------------------|---|---------|
| ➤ Foncier bâti     | = | 33,02 % |
| ➤ Foncier non bâti | = | 60,67 % |

#### Réunion du 03 juin 2020

#### DELEGATION

#### CHOIX DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Considérant que le Maire de la Commune peut recevoir délégation du Conseil Municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions afin de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

*Le Maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du Conseil Municipal :*

↳ De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite d'un montant fixé à 10 000 € HT.

↳ De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

↳ De passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

- ⇒ De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- ⇒ De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.
- ⇒ De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 120 000 € par année civile.
- ⇒ D'autoriser, au nom de la Commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

#### FORMATION DES ELUS ET FIXATION DES CREDITS AFFECTES

Monsieur le Maire fait savoir que les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la Commune, que les élus salariés, fonctionnaires ou contractuels, ont droit à un congé de formation de 18 jours pour toute la durée de leur mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'ils détiennent.

Pour la Commune de Montaudin, le montant de formation peut être au maximum de 6 758,16 € (20 % du montant annuel des indemnités allouées au Maire et Adjoints) mais ne peut être inférieur à 675,82 € (2 % du montant annuel des indemnités allouées au Maire et Adjoints).

Le Conseil Municipal adopte une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.

#### ELECTION DES DELEGUES AUX DIFFERENTES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

##### ⇒ ELECTIONS DES DELEGUES AU SYNDICAT D'EAU DU NORD-OUEST MAYENNAIS (SENOM)

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la Commune auprès du Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais (SENOM),

Délégué titulaire : est élu à la majorité : Mr ORY Bernard

Délégué suppléant : est élu à la majorité : Mr LORY Gérard

##### ⇒ ELECTIONS DES DELEGUES A TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE (TEM)

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la Commune auprès de Territoire d'Energie Mayenne (TEM),

Délégué titulaire : est élu à la majorité : Mr LEDAUPHIN Serge

Délégué suppléant : est élu à la majorité : Mr LABBÉ Hervé



#### CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

##### ⇒ FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer à douze (12), le nombre des membres du Conseil d'Administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

##### ⇒ ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

6 conseillers se portent candidats et sont donc proclamés membres du Conseil d'Administration du CCAS : Mr Gérard LORY, Mme Monique DOUDARD, Mme Christelle BUCHARD, Mr Éric CHAMPAGNE, Mme Cindy DUVAL et Mme Colette LEVANNIER.

#### ATTRIBUTION DU LOT N°4 (RESEAUX DIVERS-AMENAGEMENT DES ABORDS) DANS LE CADRE DE LA REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire fait savoir qu'en séance du 12 février dernier, le Conseil Municipal a retenu 11 entreprises sur 12 dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes.

Un lot a été déclaré infructueux. Il s'agit du lot n°4 concernant les réseaux divers et aménagement des abords.

Une consultation a donc été lancée pour ce lot. Une seule entreprise a répondu. Il s'agit de l'entreprise LATP d'ERNEE pour un montant HT de 33 913,65 € soit 40 696,38 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient l'entreprise LATP d'ERNEE et autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

#### DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER DES BIENS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal 5 déclarations d'intention d'aliéner :

- ⇒ Bien situé « 3, Le Parc »
- ⇒ Bien situé « 1, Rue de Bretagne »
- ⇒ Bien situé « 8, Rue de Normandie et « 5, Rue des Poules »
- ⇒ Bien situé « 4, Cité du Moulin Péan »
- ⇒ Bien situé « 1bis, Place de la Mairie »



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renoncer au droit de préemption dont dispose la Commune pour l'ensemble de ces déclarations.

#### Réunion du 17 juin 2020

#### DEMANDE DE SUBVENTION FORMULEE PAR L'EHPAD « EUGENE MARIE »

Monsieur le Maire fait savoir que l'EHPAD « Eugène Marie » a acheté près de la Société RAPIDHOME de Mayenne, une structure (petit bâtiment) dite « Club de Famille » afin de permettre une rencontre des résidents avec leurs familles en toute sécurité. Cette structure, d'une superficie de 12,50 M2 (2,50 m x 5 m), est isolée, climatisée, sécurisée avec volets roulants, facile à désinfecter. Elle est installée à l'EHPAD depuis le mercredi 10 juin

dernier. Le coût de cet investissement s'élève à 6 000 € HT soit 7 200 € TTC. La fondation du Crédit Agricole participe au financement à hauteur de 5 000 €.

Suite à une demande de la direction de l'EHPAD, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de participer au financement de cet équipement à hauteur de 1 000 €.

Les 1 200 € restants correspondent à la TVA qui sera récupérée par l'EHPAD.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée (10 pour une participation de 1 000 € et 4 contre), accepte de verser, à la majorité, une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'EHPAD « Eugène Marie ».

#### **PROPOSITION D'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ « 9, PLACE DE L' EGLISE »**

Monsieur le Maire fait savoir que Mr Christophe GOUGEON propose de vendre à la Commune sa maison située « 9, Place de l'église » à Montaudin. Une visite de la propriété a été réalisée en présence du propriétaire, de Mr le Maire et des adjoints. Des photos de la propriété (maison + terrain), la proposition de découpage du terrain sont visionnées sur vidéoprojecteur.

Après discussion et un tour de table où chaque conseiller s'exprime, après un vote à main levée, le Conseil Municipal, à la majorité (13 pour et 1 abstention), accepte d'acquérir la maison située « 9, Place de l'église » et un terrain attenant d'environ 100 M2.

Les frais de notaire, de géomètre et de clôture seront à la charge de la Commune.

#### **Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2020**

#### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

La commission d'appel d'offres est composée du Maire, Président et de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

⇒ Sont élus membres titulaires : Gérard Lory - Monique Doudard et Serge Ledauphin

⇒ Sont élus membres suppléants : Christophe Destouches - Michaël Leray et Éric Champagne

Suppléant du Président : François-Xavier Charlot

#### **CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DÉSIGNATION DE LEURS MEMBRES**

⇒ Commission économie, budgets, finances : Bernard Ory - Gérard Lory - Monique Doudard - Serge Ledauphin - Michaël Leray - Eric Champagne

⇒ Commission voirie, agriculture, chemins ruraux, environnement, assainissement : Bernard Ory - Gérard Lory - François-Xavier Charlot et Christophe Destouches

⇒ Commission bâtiments communaux : Bernard Ory - Gérard Lory - Monique Doudard - Serge Ledauphin - François-Xavier Charlot - Christophe Destouches - Hervé Labbé et Jacky Lourdais

⇒ Commission cuisine centrale : Bernard Ory - Christelle Buchard - Eric Champagne - Cindy Duval et Jacky Lourdais

⇒ Commission communications, promotion, informations, culture, jeunesse : Bernard Ory - Monique Doudard - Serge Ledauphin - Christelle Buchard et Cindy Duval

⇒ Commission associations : Bernard Ory - Gérard Lory - Eric Champagne et Michaël Leray

#### **FIXATION DES TARIFS DES REPAS FOURNIS PAR LA CUISINE CENTRALE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le prix de vente des repas fournis par la cuisine centrale municipale, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 ainsi qu'il suit (augmentation de 1,50 %) :

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Repas servis aux élèves, stagiaires et aides de vie scolaire des écoles primaires	3,70 €	3,76 €
Repas servis au personnel enseignant	6,52 €	6,62 €
Repas enfants fournis à la Commune de PONTMAIN et ST BERTHEVIN LA TANNIERE	3,46 €	3,52 €
Repas adultes fournis à la Commune de PONTMAIN et ST BERTHEVIN LA TANNIERE auxquels s'ajoutent les frais de transport journaliers des repas vers PONTMAIN	4,34 € 31,36 €	4,41 € 31,83 €

#### **FIXATION DES TARIFS DU SERVICE PERISCOLAIRE (GARDERIE) POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, maintient les tarifs suivants applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2020 :

	Famille non-imposable	Famille imposable
Jour de classe - forfait matin : 7 h – 8 h 45	1,55 €	1,60 €
Jour de classe - forfait soir : 16 h 30 – 18 h 30	1,55 €	1,60 €
Pour non-respect de l'heure de fermeture (par heure de dépassement au prorata du temps passé par la responsable du centre)	10,00 €	10,00 €

## VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2020

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les subventions pour l'année 2020 et fixent la liste des bénéficiaires ainsi qu'il suit :

	Subventions votées en 2020
Association familles rurales de Montaudin	900,00 €
LM Football Club	915,00 €
Association « Les P'tits Montaudinois »	1 000,00 €
Coopérative scolaire de l'école publique de Montaudin (OCCE)	1 200,00 €
EPSL (Écoles Publiques du Secteur Scolaire de Landivy)	684,00 €
Bocage Cycliste Mayennais	700,00 €
Compagnie Théâtrale « Les Saltimbanques »	460,00 €
Amicale AC-AFN de Montaudin	255,00 €
Association Tennis de Table Larchamp-Montaudin	400,00 €
GDON de Montaudin	100,00 €
Association parents élèves de l'école publique « Auguste Lecuyer »	200,00 €
Association parents élèves RPI Ecoles Sacré Cœur et Ste Marguerite	500,00 €
Association Musicale Carelles- Larchamp-Montaudin	300,00 €
APEI Nord-Mayenne (Association de Parents d'Enfants Inadaptés)	160,00 €
Association de pêche de la Futaie (AAPPMA LA FUTAIE)	200,00 €
Société de Chasse Montaudin-St Ellier du Maine-st Berthevin la Tannière	350,00 €
Générations Mouvement – Le Club de l'Espoir	350,00 €
Team Cycliste Montaudinois	Ne souhaite pas de subvention pour 2020
Amicale des sapeurs-pompiers de Larchamp	150,00 €
Association de la confrérie du St Esprit de St Berthevin la Tannière	50,00 €
UDAF de la Mayenne	180,00 €
Banque alimentaire de la Mayenne	78,00 €
Les Restos du Cœur de la Mayenne	50,00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne	50,00 €
Gorron Danse	50,00 €
Lycée Jean-Baptiste LE TAILLANDIER	50,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDEES POUR 2020</b>	<b>9 382 €</b>



## INFOS PRATIQUES



**may'AUTONOMIE**  
à domicile

**Vous souhaitez  
vivre à domicile**

**Vous avez besoin de conseils  
pour acquérir du matériel  
ou pour aménager  
votre logement**

*Bien-vivre  
**may'AÎNÉS***

# **May'autonomie à domicile s'adresse à toute personne de plus de 60 ans vivant sur le département de la Mayenne.**

Des difficultés pour accéder à votre baignoire ?

Des marches pour sortir de votre logement ?

Besoin d'aide pour vous déplacer ?

Une chute au cours des 6 derniers mois ?

Des difficultés à lire ?

Des professionnels vous accompagnent pour :

- le choix du matériel et des aides techniques ;
- vos démarches auprès des fournisseurs de matériel médical ;
- des conseils d'aménagement et de travaux dans votre logement ;
- le lien avec les artisans ;
- vos démarches administratives et financières ;
- solliciter les aides financières du Département pour vos travaux.



Dispositif gratuit

Accompagnement par des ergothérapeutes  
et travailleurs sociaux

**Vous pouvez vous adresser à May'autonomie :**

Par mail : [mayautonomie@centich.fr](mailto:mayautonomie@centich.fr)

Ou par téléphone : 02 41 73 88 89

Un accompagnement mis en place avec le Conseil départemental de la Mayenne.  
May'autonomie à domicile bénéficie du soutien de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie et s'inscrit dans le plan Bien vivre May'aînés.



# MONOXYDE DE CARBONE

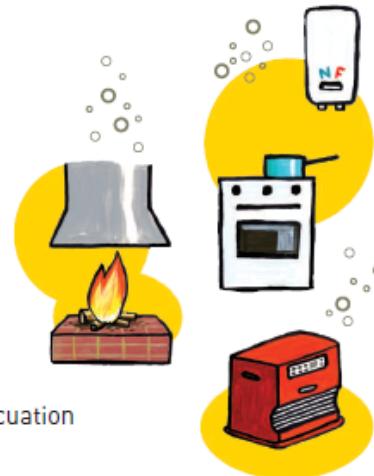
Première cause de mortalité  
par gaz toxique en France

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.



## Les bons gestes pour éviter les intoxications



- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.



### Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...) ;
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.

## En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,  
évacuez les locaux au plus vite et appelez le **112** (n° d'urgence européen),  
le **18** (Sapeurs Pompiers) ou le **15** (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis  
d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.

## PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN

<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN <b>sur rendez-vous.</b> Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
---------------------------	---

## PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES

<b>MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE</b>	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
	GORRON – Relais de service public « 2, Rue Magenta » ✓ Tous les mercredis : de 9 h à 12 h
<b>Conciliateur de justice</b>	<b>Sur rendez-vous pris à la Mairie de LANDIVY au 02 43 05 42 05</b> ✓ 1 <sup>er</sup> mercredi de chaque mois à partir de 10 h
<b>MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)</b>	<b>Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou <a href="mailto:mda.accueil@lamayenne.fr">mda.accueil@lamayenne.fr</a> :</b> ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité – 1, Avenue du Général de Gaulle ⇒ GORRON – Antenne solidarité – 3, Rue de la Cour des Forges
<b>HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53</b>	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
<b>Trésorerie de GORRON</b>	<u>Ouverture au public :</u> Les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et les lundi et mercredi matin de 9h à 12h

## HORAIRES D'OUVERTURE

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
<u>Déchetterie de ST MARS SUR LA FUTAIE</u>	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h 14 h – 18 h	Tél : 02 43 05 12 63	
<u>Garderie</u> « 12, Rue de la Rabine »	Lundi – mardi jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 <a href="mailto:centredeloisirs.montaudin@orange.fr">centredeloisirs.montaudin@orange.fr</a>	
<u>Médiathèque</u> « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	16 h 30 – 18 h 30 15 h – 18 h 30 16 h 30 – 18 h 30 10 h – 13 h	Tél : 02 43 05 32 93 <a href="mailto:mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr">mediatheque.montaudin@cc-bocagemayennais.fr</a>	
<u>Mairie</u> de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi  Vendredi et samedi	9 h – 12 h 14 h – 17 h  9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 <a href="mailto:mairie-montaudin@wanadoo.fr">mairie-montaudin@wanadoo.fr</a>	<b>Mairie fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi</b>
<u>La Poste</u> de MONTAUDIN	Mardi au vendredi  Samedi	9 h 30 – 11 h 13 h 40 – 15 h 10  10 h 30 – 12 h 30	 <b>LA POSTE</b>	<b>Fermé le lundi toute la journée</b>

## *C'est l'été*

(à chanter sur l'air de Vive le Vent)

*C'est l'été, c'est l'été*

*Viens vite t'amuser*

*Il fait beau et il fait chaud*

*Il faut en profiter. Hé !*

*C'est l'été, c'est l'été*

*Viens vite te baigner*

*Bien avant que le soleil*

*Ne retourne se cacher.*



*Bonnes*

*Vacances*

Bulletin élaboré par la mairie et la commission communication  
Tél : 02 43 05 31 47    mail : [mairie-montaudin@wanadoo.fr](mailto:mairie-montaudin@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture de la Mairie :

Du mardi au samedi midi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h  
Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi